

	<p>Appel à candidature</p> <p><b>Chargé de projet</b></p> <p><b>Valorisation du Patrimoine bâti</b></p>
---	---

Dans le cadre de programmations et moyens budgétaires validés en comité syndical, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur recrute :

**Un chargé de projets « Valorisation du patrimoine bâti »**

**CONTEXTE :**

Le Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire. En effet, le territoire possède des patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels mais fragiles. Ils sont menacés par un déclin des activités économiques au Nord du territoire et par une pression résidentielle et de loisirs plus au Sud et à l'Est. L'enjeu majeur est d'allier développement local et préservation des patrimoines dans ce contexte. Le PNR est chargé d'animer le projet de territoire et d'accompagner les projets locaux, en particulier ceux portés par les collectivités.

Les moyens dédiés au patrimoine bâti ont démarré en 2019, avec l'opportunité de mise en itinérance touristique du patrimoine Roman.

Avec le classement à l'UNESCO du savoir-faire lié à la pierre sèche et compte-tenu des dynamiques locales, il est proposé de renouveler le partenariat autour de la pierre sèche avec les intercommunalités et le Conseil pour l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement, en lui donnant une envergure supplémentaire à visée de structuration de la filière, création d'emploi dans l'entretien de ce patrimoine qui encore aujourd'hui présente un potentiel d'adaptation aux réalités géophysiques et aux enjeux de biodiversité inégaux.

Enfin, parmi les priorités concernant la préservation de l'authenticité des villages tout en assurant les besoins inhérents aux territoires habités, le renouvellement municipal s'accompagne d'un besoin d'accompagnement des communes à la mise en conformité de la signalétique.

**MISSIONS :**

**Ses missions principales se répartissent en trois projets principaux :**

- ✓ **La conduite à bonne fin du projet Itinera Romanica+**

Cette mission occupe 50% du temps, financée dans le cadre du programme de coopération interregionale Maritimo, par le FEDER. Les tâches sont les suivantes :

- Pilotage du projet et rencontres internationales de pilotage ;
- Animation de la gouvernance locale et formalisation des partenariats locaux tels qu'attendus en livrable du projet international ;
- Organisation et suivi des prestations internes ou externes relatives à la qualification des patrimoines et à leur accessibilité (état sanitaire vis-à-vis de l'accueil du public, solutions matérielles ou immatérielles pour permettre l'accès à des personnes porteuses de handicap(s) ;
- Lien aux communes d'implantation et le cas échéant propriétaires de ces patrimoines ;
- Formalisation des données (sites = points d'intérêt) et itinéraires sur le SIT région, lien avec APIDAE/Chemin des Parcs, et remontées de données à l'échelle du projet via GRITACCESS.

#### ✓ **Le renouvellement d'une convention partenariale autour de la pierre sèche**

Dans la continuité de 2 temps d'échanges relatifs aux enjeux du patrimoine de la pierre sèche (visio-conférence été 2020 – commission patrimoine d'octobre 2020), et d'une convention quadripartite entre PNR, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, et le CAUE des Alpes Maritimes :

- Identifier et interroger les différents acteurs de la filière pierre sèche et de la valorisation du patrimoine ;
- Réunir les protagonistes volontaires pour co-construire une proposition d'ambition actualisée en cohérence avec les moyens mobilisables (répartition des rôles, financements) ;
- Mobiliser les moyens pour passer à l'action.

#### ✓ **La signalétique**

Le chargé de projet accompagnera les communes qui souhaitent réaliser des projets de signalétique (patrimoniales, commerciales, touristiques) et dans le cadre de la mise en œuvre de la charte signalétique du Parc. Il apportera son appui aux collectivités dans l'élaboration de leurs règlements locaux de publicité.

L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie cohérente et qualifiante de signalisation touristique, patrimoniale et économique par un accompagnement et une animation de proximités des communes et acteurs du territoire, en collaboration avec nos partenaires (EPCI, chambres consulaires notamment).

Un programme de signalisation de type « Relai d'information/service » d'échelle Parc est en cours, et a permis de faire émerger des propositions de RIS Thématiques pour certains sites sensibles/thématiques de partage de l'espace, bons gestes. Des RIS sur des patrimoines spécifiques pourraient émerger.

#### **Pour ce faire, sous la responsabilité hiérarchique de la direction, le chargé de projet :**

- Travaille en étroite collaboration avec les chargés de missions dont les champs d'intervention sont reliés à ses missions (Paysage et aménagement / Communication / Education / Tourisme) afin d'assurer la cohérence avec les programmes d'actions correspondant
- Mobilise et accompagne l' élu référent sur les thématiques le cas échéant, se rend disponible en appui aux élus du territoire (dans les limites et priorités du plan de charge validées par la hiérarchie, et selon procédure de sollicitation le cas échéant).
- Assure une veille technique, scientifique et financière en lien avec les sujets ; notamment à travers les réseaux professionnels dont la fédération des parcs naturels régionaux de France

- Initie et anime les groupes de travail et collabore auprès des chargés de missions à l'organisation des commissions thématiques en lien avec ses missions

**Ce faisant les compétences de l'agent seront mobilisées pour participer aux échanges multi-thématiques, alimenter le cas échéant les avis du Parc (impact sur les patrimoines), actualiser ou proposer des partenariats dans le domaine (convention fondation du patrimoine et autres à étudier).**

**PROFIL :**

**FORMATION – DIPLOMES REQUIS**

- **Formation** : formation supérieure Bac +3 à +5 (fonction de l'expérience) dans le domaine de l'architecture ancienne ou de la valorisation patrimoniale.
- **Expérience** : au moins 2 ans en lien avec la valorisation des patrimoines (naturels et/ou culturels), l'animation et développement territoriale, la conduite de projet.
- **Permis B** indispensable. Le PNR met à disposition des véhicules de service pour les missions de l'agent.

**CONNAISSANCES**

- Missions, enjeux, organisation, fonctionnement d'un PNR et de son environnement institutionnel,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et établissements publics,
- Connaissances techniques généralistes dans les domaines de la valorisation des patrimoines, en particulier de l'interprétation, de l'urbanisme, du développement local,
- Connaissance des réglementations, des politiques, des outils juridiques et financiers nationaux et européens dans ces domaines, dispositifs de financements,
- Connaissances des procédures de marché public,
- Gestion des programmes et des budgets,
- Maîtrise des outils de bureautique et si possible des logiciels SIG,
- Expertise dans le champ de la valorisation patrimoniale et de l'animation territoriale, sur les dispositifs, les procédures et réalités de terrain, la mise en œuvre d'actions concrètes en relation avec une stratégie d'ensemble (transversalité et diversité des échelles).

**CAPACITES RECHERCHEES**

- Animation, coordination et mobilisation des acteurs, sens de la médiation,
- Sens de l'organisation, méthode, synthèse, autonomie,
- vision stratégique, créativité,
- Bonnes capacités d'expression écrite et orale,
- Travail en équipe, aisance relationnelle.

**CONDITIONS :**

- **Temps de travail** : temps complet sur la base de 35h/semaine (1607h plafond plancher). Déplacements et réunions possibles le week-end et en soirée selon les besoins de la mission ;
- **Lieu de travail** : 1, avenue François Goby- 06460 Saint-Vallier-de-Thiery
- **Type de poste** : Contrat de projet -emploi non permanent –Contrat à durée déterminée d'un an (potentiellement renouvelable selon résultats),
- **Rémunération** : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale - Ingénieur territorial (Catégorie A) et selon expérience.

- **Avantages** : tickets restaurant
- **Prise de poste** : Au plus tôt

<b>CANDIDATURE :</b>
----------------------

Lettre de motivation et CV adressés **par mail uniquement** : [recrutement@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:recrutement@pnr-prealpesdazur.fr) au plus tard le **2 juin midi** avec en objet la mention « Recrutement chargé de projet patrimoine bâti »

En cas de sélection, le jury de recrutement aura lieu le **15 juin 2021** à Saint Vallier de Thiey.